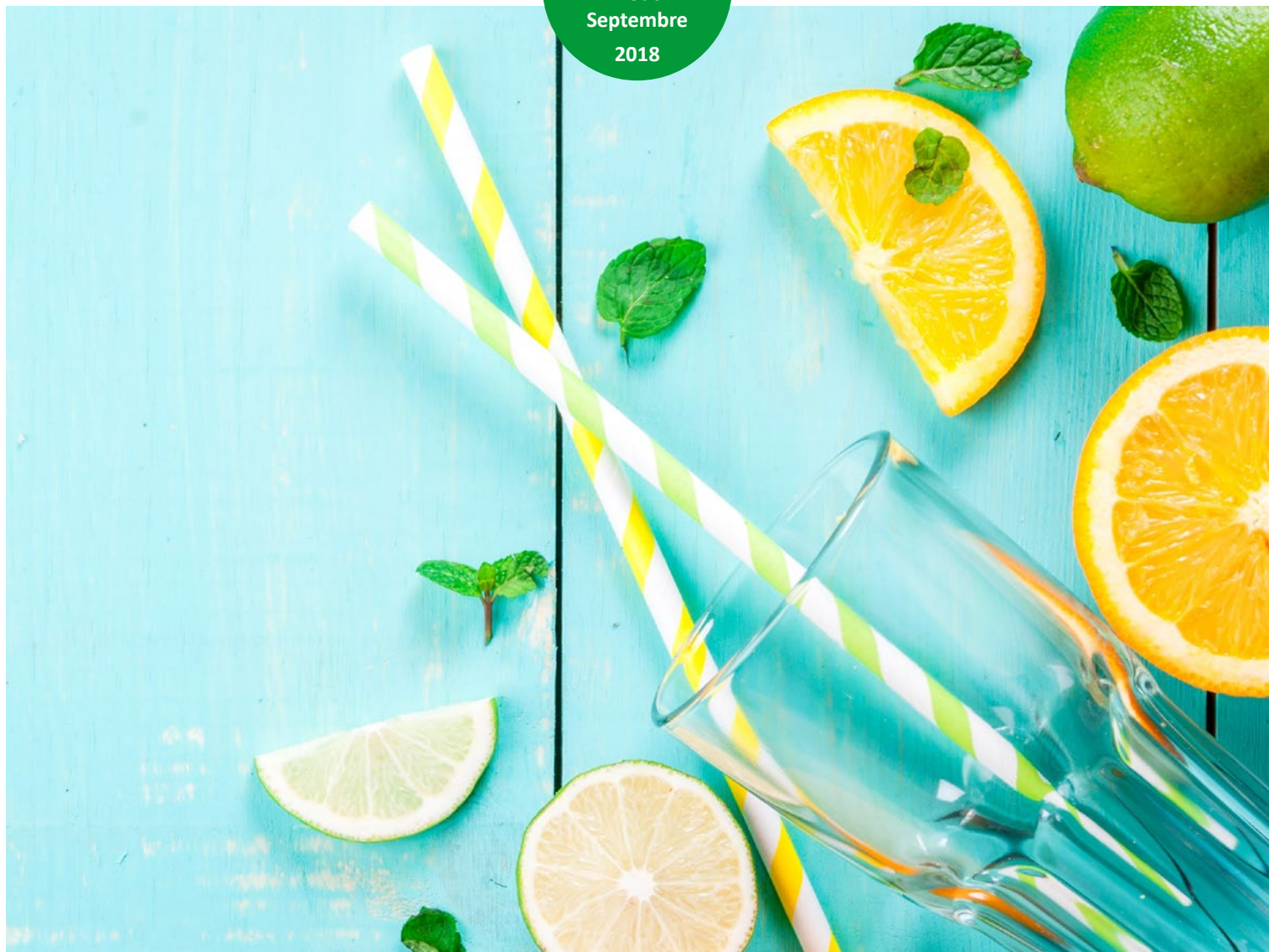


Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°40
Juillet
Août
Septembre
2018



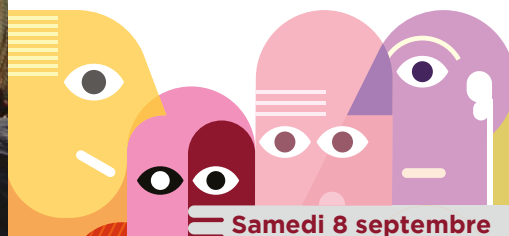
Ecole Emilie du Châtelet (p. 8)

Des oeufs bio à Crespières (p. 19)

Les associations (p. 21)



FORUM DES ASSOCIATIONS



Sommaire

CCAS	
A l'attention des seniors	3
Urbanisme	
Départemental voirie	3
Environnement	
Premier village des Yvelines entièrement en LED	3
Changement de déchetterie(s)	4
Le guide de l'entretien devant chez soi	4
Village fleuri	6
Jeunesse	
La rentrée 2018 à l'école	8
Encore plus belle !	8
La classe de neige des CM1-CM2	9
Classe poney des CP-CE1	10
Vie politique	
Le prélèvement à la source	12
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Tour de France	14
Plaine de Versailles	
Expositions	14
Site internet	14
Vie du village	
Pot des nouveaux arrivants et des bacheliers	14
Concert du 15 septembre	15
Marché de l'Avent	15
Retour sur...	15
Economie locale	
Les Deux Gourmands	18
Aureglia	19
Notre boulanger a du talent !	20
Zen.r.ji	20
Associations	
Forum des associations	21
Stress et paillettes... pour des spectacles réussis !	22
Une belle fin d'année musicale !	23
L'année se termine... sous le soleil, et en fête !	24
Mission aventure !	25
La bibliothèque	26
Notre jumelage avec Rösrath fête ses 20 ans	28
Atelier de dessin Claire Feuillard	29
Marche écologique du 10 juin	30
Adhérer à l'ADSC	31
Exposition encadrement de loisir	31
Tennis Club de Crespières	32
Amicale Sportive de Crespières	32

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Nous profitons de ce dernier bulletin avant les vacances pour vous souhaiter un bon repos, bien mérité après cette année de labeur stressante notamment pour ceux qui ont subi les grèves à répétition.

Une fois n'est pas coutume, je consacre ce bulletin à l'équipe municipale. Un sujet, souvent abordé par les Crespiérois lors de rencontres dans les magasins, la rue ou à la mairie. Bref, partout où je suis quotidiennement. Souvent, avec une pointe de curiosité ou d'inquiétude, on me demande comment est l'ambiance, qui s'investit le plus, et même vers qui vont mes préférences ; et enfin, quelles conséquences suites aux trois démissions en début de mandat. Pour ceux qui me connaissent, je n'élué aucune question.

Commençons par l'ambiance. Je comparerais celle-ci à ce que l'on trouve dans une entreprise ou dans un couple. Beaucoup de temps à convaincre, avec des discussions franches et quelquefois rudes. Mais des choix qui, lorsqu'ils ont été adoptés, sont entérinés et acceptés. Bref la démocratie passe bien à Crespières.

Concernant l'investissement individuel, j'aimerais d'abord dire que dix-neuf élus pour un village comme Crespières est une absurdité. Pour deux raisons à mes yeux :

- le bénévolat au service des autres pendant six ans, est loin d'être une sinécure, il suffit de constater la pénurie de bénévoles pour une implication même ponctuelle à chaque manifestation au village.
- la deuxième raison est liée à la première. Contrairement à ce qu'espérait le gouvernement précédent, avec son nouveau code électoral, la représentation d'opposition est inférieure. Justement parce qu'il est difficile de trouver trente-

Cours d'anglais avec le Kids Club ... 34

De la tête aux papilles ! 35

Informations pratiques et administratives

Etat civil 31

Agenda 32

Collecte des encombrants 32

Collecte des déchets verts..... 32

Consultations juridiques..... 32

La mairie en pratique 32

Directeur de la publication : A.Ballarín

Comité de relecture et mise en page : Commission Communication



huit personnes (deux listes complètes) prêtent à sacrifier, temps, loisirs, soirées en famille pour la mairie.

Quant à l'implication individuelle, elle est comme dans toutes les communes très inégales. Je répartirais en trois catégories mon Conseil. Un noyau, très motivé, présent et efficace, prêt à dégager du temps malgré leurs plannings chargés. Une deuxième catégorie, avec une implication respectable et coopérante qui participe au mieux de leurs agendas compte tenu de leurs contraintes. Enfin, comme dans les équipes précédentes, je peux constater qu'il est difficile pour certains d'être suffisamment impliqués. Les contraintes familiales et professionnelles ont parfois raison de la motivation nécessaire tout au long du mandat.

Depuis deux ans, mon Conseil avance sur nos promesses de campagne grâce à ce noyau dur qui a pour but de réaliser tous les projets annoncés et demandés par les Crespiérois. Le mandat n'est pas terminé et ces conseillers mettent tout en oeuvre pour finaliser la maison médicale, la réhabilitation du presbytère, la micro-crèche...

Enfin sur les trois défections en première partie de mandat, (ce fut le cas lors des trois mandats précédents), je dirais que cela n'a influé ni sur la bonne marche de l'équipe, ni sur son efficacité. La bonne tenue des finances et l'aboutissement des projets en sont la preuve.

«S'il est vrai que la vitesse du patron est celle de l'équipe, c'est au travail de l'équipe qu'en revient le mérite» Patchwork Ballarín

Bonne lecture,

Adriano Ballarín

CCAS

A l'attention des seniors

A l'approche des vacances nous vous rappelons les services à la personne, susceptibles de vous intéresser.

Le dispositif YES (Yvelines Etudiants Seniors) :

Permet de ne pas se sentir isolé pendant les mois de juillet et août grâce à la visite de jeunes étudiants formés pour l'aide aux personnes âgées et parfois simplement pour une promenade.

Faites la demande à la Mairie pour bénéficier de ces visites.

Ce service est gratuit.

Le service VITARIS de Téléassistance :

Certains seniors connaissent ce service qui consiste à porter un bracelet ou un pendentif orné d'un bouton rouge alarme et ainsi de prévenir voisins, famille ou amis lorsque la personne vient de tomber.

Aujourd'hui, il existe une téléassistance automatique en cas de chute, ou en cas d'inactivité, ou de présence de fumée ou de gaz, ceci avec un surcoût raisonnable de 3,61 euros.

Une téléassistance peut égale-



ment s'organiser pour l'extérieur de la maison : surcoût de 22,33 euros.

Téléphone de VITARIS Ile de France : 01 30 49 64 99.

Denise Jacquet
Responsable du C.C.A.S.

URBANISME

Départemental voirie

Comme annoncé dans le bulletin n° 38, les travaux de voirie ont repris dans le village depuis le 2 mai et vont se poursuivre jusqu'à la mi-juillet.

Enfouissement des réseaux Orange et Enedis

- Rue du chêne et de l'abreuvoir du 2 mai à fin juin - Avec une réelle complexité dans le bas de la rue du chêne et le haut de la rue de l'abreuvoir.

Voirie

- Rue de la sansonnerie : 2 places

de stationnement ont été créées et, en accord avec les riverains, deux emplacements réservés pour des plantations (pieds de murs)

- Rue de l'abreuvoir : un trottoir en béton désactivé est créé sur le coté gauche. Dans le haut de la rue un petit dos d'âne est mis en place et devant l'abreuvoir un plateau surélevé qui permettra - nous l'espérons - un certain ralentissement. Trois emplacements pour des plantations ont également été créés et le tapis de l'enrobé

sera repris entièrement sur toute la rue, jusqu'à la rue de Neauphle. Enfin deux places de stationnement seront aménagées sur la gauche.

Christian Bézard



ENVIRONNEMENT

Premier village des Yvelines entièrement en LED

La première phase dans le centre du village est maintenant achevée. Celle-ci a consisté au changement de 183 candélabres, au remplacement de 26 mâts et à la mise en peinture de 42 mâts défectueux.

Les résidences privées de l'abreuvoir, du saut du cerf et du clos Saint-Mathurin ont également bénéficié de ce changement.

La deuxième phase sur la RD 307 et dans la rue des Flambertins vient

d'être programmée et les démarches administratives ont commencé.

Cette opération débutera fin 2018 - début 2019. Elle concernera :

- Le changement de 33 candélabres routiers
- La révision des armoires de commande
- La mise en place de régulateurs-réducteurs dans celles-ci pour un abaissement de l'intensité lumi-

neuse de 23h à 5h du matin.

Ainsi en 2019, notre village sera totalement éclairé en LED.

En plus des économies d'énergie et de l'efficacité lumineuse, nous nous donnons les moyens de la protection de la biodiversité (faune et flore) par la réalisation d'une trame noire et d'un véritable corridor écologique nocturne.

Christian Bézard

Changement de déchetterie(s)

Depuis le 1^{er} juin, la déchetterie d'Epône n'est plus accessible aux Crespiérois. En revanche, les 4 déchetteries du SIEED nous sont ouvertes. Elles sont situées à Garancières, Méré, Houdan et Boutigny-Prouais.

Pour obtenir votre badge d'accès, veuillez adresser par mail à badge@

sieed.fr, par courrier au SIEED (29 bis rue de la Gare – 78890 GARANCIERES) ou directement dans les locaux du SIEED les documents suivants :

- la copie d'une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- la copie de la taxe foncière avec

la page concernant la Taxe d'Ordures Ménagères ou pour les locataires, la taxe d'habitation et le justificatif du paiement de la taxe d'Ordures ménagères

- le formulaire à télécharger à l'adresse : https://www.sieed.fr/images/IMPRIME_BADGE.pdf

Un badge permettant l'accès aux 4 déchetteries vous sera remis. Il vous sera alors possible, pour les particuliers, de déposer 24m³ dans l'année en ne dépensant pas plus de 2m³ jour.

Pour connaître les horaires d'ouverture et la liste des déchets acceptés, veuillez consulter le site internet du SIEED : <https://www.sieed.fr/index.php/decheteries/decheteries-du-sieed>

fr/index.php/decheteries/decheteries-du-sieed

Pour les professionnels, les cartes d'accès sont à réaliser dans les bureaux du SIEED à Garancières. Veuillez contacter le SIEED pour connaître les conditions d'utilisation des déchetteries.



Le guide de l'entretien devant chez soi

A vous de jouer !

Préservez notre santé en préservant la qualité de l'eau avec plus de nature et plus de biodiversité

édition 2018



Contact : 01 39 07 88 06
Information : www.mauldre.fr



VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

Photos : Julien VERNY - Graphisme : Hervé NALLET

La réglementation nationale

La réglementation nationale a restreint les produits utilisables et a défini des procédures d'utilisation stricte pour l'utilisation des pesticides dans les espaces et les établissements accueillant du public.

La loi Labbé (2014), modifiée par la loi de transition énergétique, interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse par les personnes publiques et les particuliers.

Ainsi depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries (sauf pour des raisons de sécurité) et des promenades.

Pour les particuliers la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse sera interdite à compter du 1er janvier 2019.

Pour en savoir plus, consultez : <http://www.0phyto-100pour100bio.fr>

À SAVOIR !

Les avaloirs servent à récupérer les eaux de pluie uniquement !

Ces eaux sont directement dirigées vers le milieu naturel (rivières puis en mer), il est donc interdit d'y jeter ou déverser des déchets (mégots, solvants, peintures etc.).»



© E. BULOT

La réglementation à l'échelle de ma commune

Votre commune souhaite aller au-delà de la réglementation nationale afin de ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire, y compris dans le cimetière. Elle s'est engagée vers le 0 phyto intégral.



Un arrêté municipal prévoit que chaque habitant de la commune participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Renseignez-vous auprès de votre mairie. Cet entretien de l'espace public devant chez soi doit être réalisé sans produit phytosanitaire.

RAPPELS

• Elimination et traitements des déchets de pesticides



Il est interdit de jeter les déchets de pesticides ou leur emballage dans la nature ou de les brûler à l'air libre. Rapportez impérativement vos produits phytosanitaires, quel que soit leur type, dans une déchetterie ou dans les Centres Techniques Municipaux qui sont équipés d'armoires spécifiques (renseignements en mairie), en veillant à ce que les contenants soient hermétiquement fermés afin d'éviter tout écoulement.

• Entretien des haies et élagage des arbres dépassant sur la voie publique



Il revient aux riverains d'élaguer les branches de leurs plantations qui dépassent sur la voie. Au titre de ses pouvoirs de police de la circulation conférés au maire par l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales l'autorité compétente peut sanctionner par verbalisation ceux qui ne se conforment pas à cette réglementation.

Chaque geste compte

La santé des habitants, la qualité de notre environnement et la qualité paysagère de l'espace public est au cœur des préoccupations de notre territoire. Surtout, nous avons tous un rôle à jouer.

Chaque geste compte, même celui qui peut paraître anodin.

Dans ce cadre, changeons notre regard sur la place occupée par la nature dans la ville, et en particulier sur les herbes spontanées. Elles sont à la base d'une biodiversité urbaine très riche qu'il faut apprendre à accepter et à considérer, même devant les façades de nos habitations.

A vous de jouer !

Il est de la responsabilité de l'habitant, si la vue d'herbe le dérange, de désherber au pied de sa maison ou de sa limite de propriété de façon naturelle, sans produits chimiques.

Si désormais les agents ne désherbent plus les pieds des façades c'est pour mieux se concentrer sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs, afin de faciliter le ruissellement des eaux et éviter la dégradation des revêtements des trottoirs.

Face aux herbes spontanées, votre commune modernise ses interventions. La prévention est de mise grâce au paillage des massifs, à l'installation de plantes vivaces ou de plantes couvre-sol et à la constitution d'habitats pour la biodiversité.

Être vivant à part entière, le végétal naît, grandit et meurt.

Progressivement depuis les années 50, la gestion du végétal se faisait principalement par l'usage de produits chimiques. Compte tenu des récentes études démontrant l'impact négatif sur la qualité des sols et de l'eau, la disparition de la faune et la flore et l'accroissement de certaines maladies (cancers, malformations, maladies de peau et respiratoires, etc.), tout usage de produits phytosanitaires est interdit dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017 (voir réglementation ci-après).



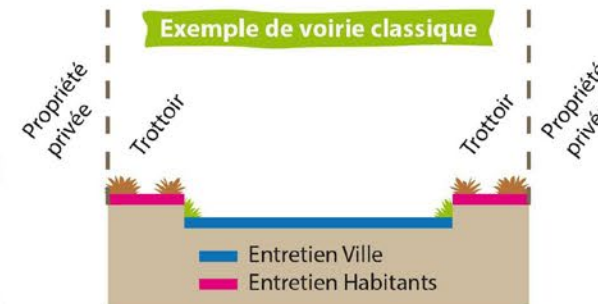
À SAVOIR !



Il est interdit d'utiliser des pesticides (depuis le 1/01/2017) ou des produits non autorisés sur l'espace public. Cette interdiction sera étendue aux espaces privés au 1/01/2019.

Les bonnes pratiques

Un partenariat citoyen



Les agents de la collectivité se concentrent sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs. Il appartient à chacun alors de juger si les plantes et la biodiversité qui s'expriment aux pieds des murs sont, ou non persona non grata.

Sans produits phytosanitaires, les agents communaux gèrent de manière écologique les différents types d'espace en adaptant les pratiques aux usages et aux caractéristiques des lieux.

Comment désherber sans produits chimiques ?

Acceptatif

Enherbement et fleurissement naturel. Observez les plantes qui s'y installent en participant au programme de sciences citoyennes « Sauvages de ma rue » ou via l'application « Plantnet ».

Préventif

Réflexion dès la conception ou la modification des espaces afin de diminuer le besoin de désherbage. Sur les surfaces non imperméabilisées, enherbez les trottoirs avec les plantes qui vous conviennent en privilégiant des plantes locales (marguerite, achillée, ruine de Rome, campanules, etc.).

© Emmanuel BULOT

L'eau chaude de cuisson peut être réutilisée pour désherber les jeunes plantules

Curatif

Le pic-bine
Le désherbage manuel
La binette
L'eau chaude de cuisson

© Emmanuel BULOT

À SAVOIR !

La végétalisation des murs et des trottoirs participe notamment à la limitation des inondations, au stockage et à la dégradation de polluants urbains.

Village fleuri



L'an dernier, nous avons été à la découverte des plateaux calcaires de notre territoire avec les experts du département. Certains découvrent

le charme de notre commune nous avaient alors encouragés à inscrire Crespières au Concours de Villages fleuris.

Après rencontre du responsable du concours en février, sachant qu'aucun budget particulier n'était nécessaire, nous avons décidé de tenter notre chance.

Le jury est sensible au fleurisse-

ment de notre commune mais aussi à l'orientation générale de notre politique environnementale. L'enfouissement des lignes qui se pratique depuis plusieurs années, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis plus de 3 ans, le remplacement des ampoules par des leds, la mise en valeur de notre patrimoine (le lavoir, l'abreuvoir), l'entretien des chemins de randonnée, l'accueil des

randonneurs, la réfection de nos rues et voies piétonnes... L'esprit Village fleuri est déjà naturellement crespérois !

Mais nous avons besoin de tous pour parfaire ce beau tableau. Chacun devant notre maison, nous pouvons arracher les mauvaises herbes et semer à la place des graines de fleurs annuelles qui égayeront nos

pieds de murs, ces pieds de murs qui sont le thème de cette année pour le Concours.

Le jury passera une heure dans Crespières le 10 septembre. Aussi, il est temps de semer soucis, cosmos, verveines ou coquelicots pour le plaisir de tous ! Les crespérois ont du talent. nous n'en doutons pas !

Agnès Tabary



La rentrée 2018 à l'école Emilie du Châtelet

L'été approchant, les constructions se terminent et les déménagements approchent. Après une première évaluation en mai, l'augmentation importante des effectifs des classes de maternelle se confirme.

C'est pourquoi l'inspection d'Académie a soutenu notre demande de création d'une 3^{ème} classe de maternelle. Nous devrions en avoir confirmation dans les prochains jours et déjà notre équipe technique prépare cette création dans nos locaux. Lors de la construction de cette nouvelle école, Adriano Ballarin avait anticipé cette possibilité en imposant un dortoir de la taille d'une salle de classe. Pendant l'été, nous allons donc déménager le dortoir pour libérer ce nouvel espace aux dimensions exactes d'une classe. Les 3 classes de maternelle seront ainsi regroupées ensemble. La bibliothèque deviendra le nouveau dortoir, certes, un peu plus exigu. La bibliothèque sera déplacée dans l'une des deux salles

polyvalentes que nous avons aménagées dans les bâtiments de l'ancienne école élémentaire.

En revanche, les effectifs sont encore un peu justes en élémentaire et nous ne sommes pas certains que notre demande de réouverture de classe soit acceptée même si elle a été également sollicitée par l'inspectrice. Les choses risquent de ne se régler qu'à la rentrée.

Nouveaux rythmes scolaires :

A partir de la rentrée, les enfants auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30 (Attention, ces horaires ont été modifiés par rapport à ce qui avait été annoncé lors du Conseil d'école).

Quant à l'ALC, les animateurs accueilleront, les enfants inscrits :

- les jours d'école : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h30.
- le mercredi :

- de 7h30 à 11h45 pour les matinales sans repas
- de 7h30 à 14h00 pour les matinales avec repas
- de 11h45 à 19h30 pour les après-midi avec repas
- de 14h00 à 19h30 pour les après-midi sans repas
- pendant les vacances scolaires : de 7h30 à 19h00.

Date et horaires de la rentrée :

Pour les enfants de l'école maternelle, comme les années précédentes, il est prévu une rentrée décalée pour les élèves de moyenne section, afin de permettre un accueil plus adapté pour les petites sections.

La rentrée scolaire aura donc lieu le lundi 3 septembre à 8h30 pour tous les élèves (PS, GS, école primaire) sauf les moyennes sections qui sont attendus à 13h35.

Agnès Tabary
Commission scolaire

Encore plus belle !

Nous avons déjà pleine satisfaction de l'agrandissement de notre cantine scolaire permettant aux enfants de profiter d'un espace plus approprié et mieux adapté à l'augmentation des effectifs en restauration scolaire (162 enfants à la cantine sur 169 élèves).

Des dessins pleins d'humour et de couleurs sont venus compléter cet espace que nos petits élèves ont investi très vite.

L'an prochain avec plus de 75 enfants en maternelle, le temps de la pause méridienne va être allongé pour permettre aux plus jeunes de manger calmement sans être bousculés. Les plus grands patienteront avec des animateurs qui leur proposeront des jeux et des activités diverses selon la saison. Toutes les structures disponibles seront utilisées et une partie du nouveau préau va être partiellement fermé pour la prochaine rentrée.

Notre prestataire de restauration ne nous convenant pas, qualité médiocre et prix élevé, nous venons de lancer un nouvel appel d'offre pour que tout soit prêt pour la rentrée. L'équipe municipale est bien

consciente de l'enjeu et les semaines à venir seront studieuses et bien remplies en mairie...

Agnès Tabary
Commission scolaire



La classe de neige des CM1-CM2

Au mois de mars, nous avons passé une semaine en classe de neige dans le Jura, à Prénovel de Bise, avec nos maîtresses, Madame Posty et Madame Monfort.

Nous logions dans la Maison de Trémontagne.

Nous avons fait du ski de fond, des raquettes et du biathlon vert (tir à la carabine laser) avec nos moniteurs.

Le soir nos animateurs organisaient des veillées, le dernier soir nous avons dansé pendant la boum !

Nous avons rencontré une famille de tourneurs sur corne qui nous ont montré leur façon de travailler et nous avons pu acheter des souvenirs en corne.

Le dernier jour nous avons visité une fruitière à Comté et rapporté du Comté pour nos parents.

Nous avons passé un super séjour, nous remercions la Mairie de Crespières qui a subventionné ce projet afin qu'il se réalise !

Les élèves de CM2



Classe poney des CP-CE1

Nous sommes allés au poney-club des Alluets le Prie pendant 4 jours (14-15-17-18 mai) avec les CE1 et des parents.

Nous avons appris les règles de sécurité (ne pas passer juste derrière le poney, ne pas toucher les blessures du poney, ne pas courir à côté, ne pas crier) et à monter à poney (l'holand) : on était assis sur une selle et on tenait les rênes dans les bonnes couleurs pour qu'elles soient courtes (sinon on ne peut pas diriger le poney).

On a fait des jeux à poney : poney-fantôme, "où sont les poneys ?", 1-2-3 poney, la queue du dragon, le crocodile.

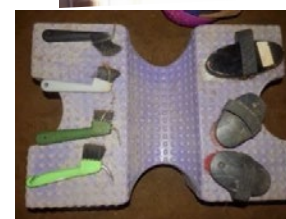


On a aussi fait des jeux pour apprendre les parties du poney (le garrot, la croupe, l'arrière-main, l'avant-main, la croupe, les antérieurs, les postérieurs, le passage de sang, la fourchette-partie fragile au milieu sous le sabot-la queue, le sabot, les boulets, le toupet, le chanfrein, la tête, les oreilles, le musc, les naseaux, les reins, le crin).

Nous avons mesuré la taille des chevaux avec une tige (on parle de cheval à partir de 148cm) et nous avons vu qu'il y a différentes couleurs de robes : baie, alezan, pie, gris, pie noir, pie blanc, pie alezan.



Nous avons appris les parties de la selle (le canton, petit/grand et faux quartiers, le matelas amortisseur, le troussiquin, le pommeau, la sangle, le sanglon, la croupière, les étriers) et du harnais (les rênes, le mors, le canon, la sous-gorge, les anneaux, le frontal, la muscardelle).



On a fait de la voltige (debout sur le poney, tour du monde, galopette arrière, le toboggan).

Le dernier jour, on a fait une balade et un petit goûter.



C'était super, on a adoré.

Nous avons appris le passage (la brosse douce pour brosser toutes les parties, le louchon ou brosse dure qui sert à enlever la poussière sur tout le corps sauf la tête, l'étrille qui sert à faire des massages, et le cure-pied qui sert à enlever la terre autour de la fourchette).

Nous avons vu le maréchal ferrant qui ferrait les sabots du poney, les limes, les graisses.

Nous avons décrit la nourriture des poneys (foin, granulés, céréales : avoine, orge, carottes et pommes) et les animaux de la ferme.

Nous avons visité les différents lieux de vie des chevaux au poney-club (boxes, les stabulations individuelles et collectives, la carrière, le manège et le paddock).

Nous avons conduit une charrette (calèche) au pas et William nous a fait faire un tour au trot et au galop.



Les CP



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

**SALARIÉ ? ACTIF ?
RETRAITÉ ?
INDÉPENDANT ?**

JE SUIS CONCERNÉ

L'impôt est directement prélevé sur mes revenus (salaires, retraites, allocations chômage...) par mon employeur, caisse de retraite, Pôle emploi (organismes collecteurs).

Pour les revenus des indépendants, les loyers, les revenus agricoles, etc. l'impôt est prélevé sur mon compte bancaire sous forme d'acomptes.

Tous les ans, je dépose ma déclaration de revenus. Elle permet de déterminer mon taux de prélèvement, de prendre en compte mes réductions et crédits d'impôt et de calculer mon impôt définitif.

**ET MON TAUX
DE PRÉLÈVEMENT ?**



En 2018, ma déclaration de revenus sert de base au calcul de mon taux de prélèvement à la source pour 2019.

> Je déclare mes revenus en ligne : je connais mon taux immédiatement et le montant de mes acomptes éventuels.

> Je déclare mes revenus sur papier : je connais ces informations à compter du 16 juillet dans mon espace personnel sur impots.gouv.fr ou sur mon avis d'impôt.

ET SI JE SUIS NON IMPOSABLE ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour moi : je n'ai aucun prélèvement.

GÉRER MON PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'administration fiscale transmet automatiquement mon taux aux organismes collecteurs (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...). Pour mes revenus sans collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...), elle prélève chaque mois des acomptes sur mon compte bancaire.

Je peux adapter mon prélèvement à la source après ma déclaration en ligne ou à compter du 16 juillet 2018 si je déclare sur papier :

> si je suis en couple marié ou pacsé, je peux choisir des taux individualisés au lieu de mon taux « foyer ». Ce choix ne modifie pas le total des prélèvements, il les répartit différemment au sein du couple ;

> je peux choisir de ne pas transmettre mon taux à mon employeur. Un taux non personnalisé m'est alors appliqué en fonction de mon niveau de rémunération. Dans la plupart des cas, il sera plus élevé et je serai remboursé du trop versé l'année suivante. Dans les autres cas, je devrai verser chaque mois un complément sur impot.gouv.fr ;

> je peux choisir le paiement de mes acomptes par trimestre pour mes revenus sans organisme collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...)

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année me sont restitués l'année suivante.



ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

**Retrouvez plus d'informations sur les sites
prelevementalasource.gouv.fr
et impots.gouv.fr**

0 811 368 368 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Tour de France

En 2018, le Tour de France passera à proximité de Crespières !

Le dimanche 29 juillet, lors de la dernière étape de la course cycliste, les coureurs, après avoir traversé Saint-Germain-en-Laye et Poissy, pas-

seront par Chavenay et Renne-moulin.

Un beau spectacle en perspective !

Mais attention aux difficultés de circulation prévues ce jour-là aux horaires de passage du Tour car les

rues de Chavenay mais également les routes alentours (RD 307, RD 30, RD 98...) seront interdites à la circulation une grande partie de la journée.

Nicolas Lavouray

Expositions proposées par la Plaine de Versailles

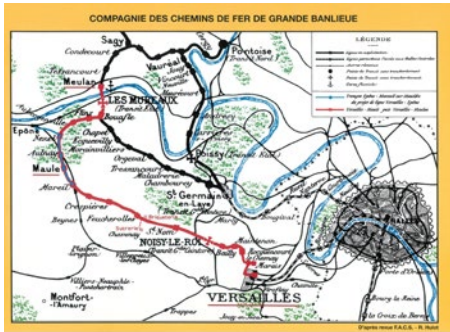
L'association de la Plaine de Versailles accueille tout au long de l'année, à la Maison de la Plaine, différentes expositions ainsi que des cafés-sciences sur des sujets très variés. L'association permet de créer et d'entretenir des liens entre les acteurs du territoire (communes, agriculteurs, associations, gîtes...). De nombreux projets y sont développés à la demande des adhérents.

Venez découvrir l'exposition du 4 juin au 31 août à la Maison de la Plaine sur le Tacot, ancien tramway reliant Versailles à Maule. Nous vous invitons

à voyager dans le temps et l'espace sur les traces des voies ferrées qui ont desservi nos villages de 1899 à 1944. Vous découvrirez ainsi l'histoire de la Maison de la Plaine qui se situe sur l'ancienne gare de Feucherolles.

Suite à l'exposition que nous avons tenu sur les oiseaux de la Plaine, un livret a été créé et est actuellement disponible (5€) à la Maison de la Plaine. Vous trouverez pour chaque espèce une description très complète de ses caractéristiques, de son régime alimentaire, du type d'habitat...

www.plainedeversailles.fr



Valérie Gillette

Site internet de la Plaine de Versailles



L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets verra son site internet refait à neuf très prochainement.

Il permettra de mettre en valeur le patrimoine et l'environnement de la Plaine de Versailles. Le site contiendra une plateforme collaborative sous forme de carte interactive, véritable outil recensant toutes les actions et les événements du développement durable de nos adhérents. Sur une carte façon Google Maps, vous trou-

verez ainsi les communes, les agriculteurs, les entreprises, les gîtes, les associations, les centres équestres, les artisans... Vous pourrez facilement être au courant des lieux et horaires de ventes à la ferme des producteurs de la Plaine, des actions des associations, des événements portés par les communes et pleins d'autres choses encore ! Alors n'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet : <http://www.plainedeversailles.fr>.

Pot des nouveaux arrivants et des bacheliers

Vous vous êtes installé à Crespières à partir d'octobre 2017, vous êtes donc concerné. Vous recevrez d'ici le mois de juillet une invitation au pot des nouveaux venus. Cet événement se déroulera le vendredi 21 septembre à partir de 19h30 à la mai-

son des associations Roland Pilloud – 8 rue de la sansonnerie.

A cette occasion, nous mettrons également à l'honneur nos bacheliers « cru 2018 ». Jeunes diplômés vous recevrez une invitation à vous

joindre à nous. Néanmoins, je vous invite à me contacter en mairie au 01 30 54 44 12 ou par mail : evenementiels@mairie-crespieres.fr car il nous est parfois difficile d'obtenir les résultats.

Catherine Ihitsague

Concert du 15 septembre



Je vous l'annonçais dans le précédent bulletin, le samedi 15 septembre sur l'esplanade de la mairie, aura lieu un concert du groupe « Vent de No- roise ».

Il devait y avoir comme restauration des moules/frites. Cela a changé puisque ce sera des crêpes avec cidre ou autres breuvages, le tout proposé par la crêperie la Caverne des Artistes.

Attention réservation obligatoire (car places limitées), auprès de Catherine au 01 30 54 44 12 ou par mail : evenementiels@mairie-crespieres.fr

Catherine Ihitsague

Marché de l'Avent

Amis artistes Crespiérois à vos pin- ceaux, ciseaux et autres outils, prépa- rez-vous pour venir exposer à notre marché de l'Avent, le samedi 24 no- vembre de 10h à 19h.

Si cela vous intéresse, j'attends votre candidature, adressez-moi un mail à : evenementiels@mairie-crespieres.fr

N'hésitez pas lancez-vous !

Catherine Ihitsague

Retour sur...



Cérémonie du 8 mai



Lors de la cérémonie du 8 mai, pour notre plus grand plaisir, la Mar- seillaise a été chantée par une tren- taine d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Cette chorale, préparée par Madame Laure DESEEZ, profes- seur de chant à l'Association Musi- cale de Crespières et Madame POSTY soutenue par Mesdames MONFORT et MAUNORY, nous a procuré un grand moment d'émotion. N'oublions pas également la présence de deux jeunes : Octave JAGORA et Thomas NOBRE fidèles porte-drapeaux et ora- teurs exceptionnels. Le sourire et l'in- vestissement de tous ont été le plus bel hommage qui soit. Merci à tous

Catherine Ihitsague



La Crespiéroise



Retour sur (la suite)...



Brocante



Concert de Dom & Tom



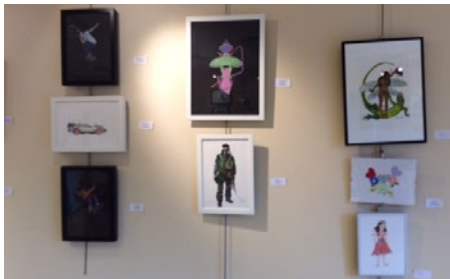
Fête des parents

Le 26 mai, c'est déroulé la fête des parents sur l'esplanade de la mairie. Pour mettre l'ambiance, DJ Eric était aux platines. Il a surtout fait danser les plus petits, car les parents étaient en «mode détente et discussions entre amis» ! La magicienne, quant à elle, a enchanté petits et grands. Tous n'en ont pas perdu une miette et malgré de fortes insistances, la magicienne n'a pas dévoilé ses secrets. Bons moments de convivialité, à renouveler.

Catherine Ihitsague



Exposition des élèves de Claire Feuillard



Retour sur (la suite)...



Fêtes de juin



Fête des TAPS



Photos : Nicolas Lavouiray

Les Deux Gourmands

Au détour d'un sentier pédestre ou d'une route de notre beau village, vous pourrez peut-être apercevoir ce corps de ferme typique du 19^e siècle toujours en activité... En entrant dans la cour de ce lieu historique, vous vous laisserez sans doute envoûter par l'odeur agréable de nos petits biscuits avant de pénétrer chez nous, **LES DEUX GOURMANDS !**

Dans cette biscuiterie, vous trouverez des produits conçus à base d'ingrédients locaux, ayant pour vocation de faire valoir les terroirs d'Ile-de-France.

Venez (re)découvrir des saveurs étonnantes comme le Coquelicot de Nemours, le Safran du Gâtinais, la farine d'Épeautre ou le Chocolat d'Hardricourt... mais également le Bleu de Chèvre de la Ferme de la Tremblaye ou le Brie Noir de Meaux !

Et parce que nous sommes vraiment TRÈS gourmands, vous y découvrirez également une gamme de miel dont chacune des saveurs est le fruit d'un travail laborieux de nos abeilles et de notre apiculteur.

Du miel de printemps, connu pour sa légèreté et sa douceur, au miel de forêt réputé pour sa force boisée, en passant par la subtile délicatesse du miel d'acacia... venez déguster et appréhender ces différents nectars que nous offrent nos butineuses.



Vous souhaitez en savoir davantage sur notre Biscuiterie & Miellerie ? Nous vous donnons la possibilité de pousser notre porte pour y découvrir l'envers du décor, chaque 1^{er} mercredi du mois, ou chaque mercredi des vacances scolaires !

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de constituer un groupe de 5 personnes minimum et de nous en-



voyer un mail à l'adresse : caroline.gallarato@lesdeuxgourmands.fr

Tarif : 5€ par personne comprenant 1h15 environ de visite + 1 dégustation + 1 sachet offert.

Ne manquer pas également la FÊTE DE LA PLAINE que nous organisons dans notre Ferme le 8 septembre prochain ! Au programme : marché du terroir, producteurs locaux, animations diverses...

Plus d'informations à venir sur notre page Facebook.

Biscuitier et Apiculteur, sachez que nous sommes heureux de faire connaître nos métiers et de vous faire découvrir les saveurs cachées des terroirs Franciliens !




LES DEUX GOURMANDS
Terroirs d'Ile-de-France

Ferme Neuve - RD 307
78121 Crespières
01 30 57 07 73
contact@lesdeuxgourmands.fr
www.lesdeuxgourmands.fr
facebook.com/LESDEUXGOURMANDS

Aureglia



• Joel Aureglia, titulaire du bac agricole et anciennement agriculteur dans le sud de la France.

• Denise Aureglia, fille d'agriculteur.

• Gabriel, 3 ans, futur jeune agriculteur.

En 2015, nous avons postulé par l'intermédiaire de Terres de Lien pour l'acquisition d'une partie de l'ancienne pépinière Dispovert située sur la RD 307 à Crespières. Notre dossier a été retenu et transmis à la Safer. La mairie de Crespières a donné un avis très favorable à notre projet et la Safer a décidé de nous attribuer ce bien.

Le bien d'une surface totale de 16 hectares a été réparti en 3 lots. Notre lot est constitué de l'ancienne habitation des ouvriers agricoles, de la pépinière et de 3 hectares de terre agricole.

Après de longues tractations, nous avons enfin signé l'achat et en juin 2017, nous nous sommes installés sur place.

Notre projet est une poly-culture-élevage en mode biologique. Chaque atelier étant lié : les fientes sont valorisées en engrais ; les légumineuses déclassées et les épluchures sont proposés aux volailles.

En juillet 2017, nous avons déposé un permis de construire pour un poulailler. La mairie a donné son accord et le permis nous a été délivré par les autorités compétentes.

En février 2018, nous avons achevé la construction du bâtiment et de deux parcours enherbés et arborés utilisés en alternance. Le projet étant initialement prévu pour 500 poules, les animaux disposent d'une surface double à celle exigée par la réglementation AB.

En avril, nous avons reçu 250 poulettes bio qui sont entrées en ponte un mois plus tard. Le nourrissage et le ramassage sont manuels.

En parallèle, nous avons entamé la réhabilitation de la surface agricole et avons mis en culture ½ hectare : tomates, cucurbitacées, pommes de terre, carottes, basilic, persil, salade...

Le 4 mai, nous avons obtenu le label BIO de l'organisme Ecocert pour l'ensemble du site.

Et le 10 mai, nous avons ouvert notre point de vente à la ferme.



En septembre, Gabriel sera scolarisé à Crespières.

Les Crespiérois/ses nous ont réservé un accueil très chaleureux et l'équipe municipale un soutien très efficace.

Horaires du point de vente :

• Jeudi, vendredi, samedi et dimanche : 17h - 19h30

• Face à l'affluence, nous ouvrons également le samedi de 9h à 12h.



Notre boulanger a du talent !



L'an dernier, notre boulanger M. Schaeffer alors qu'il concourait pour la première fois, a reçu le 2^{ème} prix de la baguette tradition des Yvelines. Pour les crespérois ce n'était pas une surprise car nous apprécions tous le croustillant et la légèreté de sa « tradition » !

Cette récompense lui a permis cette année de participer de nouveau au concours de la meilleure « tradition » des Yvelines mais aussi à celui de la meilleure « tradition » d'Ile de France.

Aussi le 5 et 6 mai 2018, sous le cha-

teau installés sur le parvis de Notre-Dame de Paris, 17 boulangers venus de toute l'Ile-de-France et d'Outre-Mer se sont affrontés pendant 6h pour présenter au jury composé des 2 Meilleurs Ouvriers de France 20 baguettes toutes préparées et cuites sur place dans les mêmes pétrins, les mêmes fours et avec la même farine et les mêmes ingrédients. Seul le levain était propre à chacun.

Les critères à respecter étaient : le poids (avec la difficulté d'évaluer la perte en poids du « paton » lors de la cuisson), la longueur, la mâche, l'aspect extérieur et le goût.

M. Schaeffer a brillamment réussi cette première sélection et a reçu le 1^{er} prix de la meilleure « tradition » d'Ile-de-France. Et a pu participer aux demi-finales.

Ainsi, le 13 et 14 mai les demi-finales de la meilleure « tradition » de France ont réuni 21 boulangers de toute la

France. Malheureusement, notre cher boulanger n'a pas été sélectionné dans les 6 finalistes. Très heureux de son parcours, il retient l'expérience l'an prochain.

Mais cette famille Schaeffer a vraiment du talent car après le papa, c'est maintenant leur fille Raphaëlle qui à 21 ans et après 3 CAP (boulangerie, pâtisserie et Chocolatier-Confiseur) a reçu le 1^{er} prix de la meilleure Galette lors de son stage pour son Brevet Technique des métiers de pâtisserie. Notre petit village est fier et reconnaissant à cette famille qui fait briller l'image de Crespières par l'amour du travail bien fait.

Agnès Tabary
Commission communication



Zen.r.ji

Pour cet été, Sabine, praticienne Massages-Bien-être, vous propose les soins saisonniers suivants :

Le soin saisonnier corps «Emotion d'été» dont les objectifs sont :

- Retrouver légèreté
- Ancrer son énergie et en assurer une bonne circulation
- Retrouver calme mental et communication subtile
- Retrouver zénitude et dynamique de partage.

Et également, **un soin pour le visage intitulé «Quiétude de l'été»** adapté pour :

- Apaiser les peaux réactives à la chaleur, congestives, avec des rougeurs diffuses
- Tonifier le visage, soin anti-âge
- Remodeler le visage
- Atténuer les rides profondes et les tensions du visage.

L'idée étant qu'à cette période de l'année, nous aspirons à un besoin de sérénité, de paix et d'équilibre. Sa-

bine a donc travaillé à l'élaboration de massages visant à vous faire retrouver calme mental et communication subtile ; zénitude et dynamique de partage. Après votre soin, profitez de vos vacances et abordez la rentrée avec un esprit calme et apaisé.

Zen.r.ji

Parc du château - 28 rue M. Desjouis
78121 Crespières

06 16 66 79 32
sabine@zenrji.fr

www.zenrji.com



(Zen.r.ji)

“ Un vrai bol d'énergie et de douceur. Merci Sabine. ”
Sylvie P. - janv. 2018

“ Sensation d'être littéralement prise en main au niveau de l'ensemble de mon corps et en particulier de mes organes vitaux. Un pure moment de délice ! je vais être attentive aux effets. Merci. ”
Isabelle L. mai 2018

“ Merci pour cette belle détente toute en profondeur, bonne distance et bon appui, juste milieu, soutien et ressenti. ”
Fanny P. - mars 2018

FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 8 septembre
de 9h30 à 12h30**

**Maison des associations
Roland Pilloud**

CRESPIERES

Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
Tel : 01.30.54.44.12/ Fax : 01.30.54.58.19, accueil@mairie-crespieres.fr

VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

Stress et paillettes... pour des spectacles réussis !



Un petit stress ponctuel, quelques minutes avant le début du spectacle, qui a disparu une fois sur scène, c'est ce que connaît tout comédien.

Les paillettes c'est l'ingrédient fétiche de Lolo You... Elles brillent, scintillent... Elles sont colorées, festives. Comme par magie, elles ont effacé le trac de nos enfants qui nous ont offert un magnifique spectacle le 10 juin dernier.

Agés de 4 ans à 12 ans, les comédiens ont interprété des extraits des femmes savantes, du malade imaginaire et du médecin malgré lui dans une représentation de «Molière dans tous ses états». Durant toute l'année scolaire, les élèves du cours de théâtre de Crespières ont travaillé sur cet hommage au grand comédien et dramaturge dans une mise en scène moderne et décalée de leur professeur Laurence Lefèvre (Lolo You) assistée par Géraldine Guérin.

Le spectacle terminé, les enfants, leur professeur et Géraldine ont commencé à réfléchir aux projets de l'année prochaine. Tous les enfants souhaitant les rejoindre à la rentrée sont les bienvenus.

Laurence est bien connue par les écoliers car elle anime depuis plusieurs années un atelier théâtre lors des TAPs à l'école Emilie du Châtelet et c'est elle qui les a accompagnés dans la réalisation du spectacle de fin d'année du 29 juin.

Elle travaille également avec des adultes et des jeunes adultes à Thoiry.

Ils ont déjà donné de nombreuses représentations à Crespières dont notamment «La Cantatrice Chauve» ce dimanche 1^{er} juillet sur la place de la Mairie.

Si vous souhaitez rejoindre «Les électrons libres» et découvrir ou redécouvrir le théâtre, vous êtes attendus au forum des associations le 8 septembre. Ce cours sera l'occasion de vous découvrir et de découvrir l'autre dans un cadre bienveillant, valorisant et scintillant !



Inscriptions au forum des associations le 8 septembre.
Dès 4 ans pour les enfants.
art_s_beauty@yahoo.fr
06 71 97 57 60



Une belle fin d'année musicale !



Le concert de fin d'année vient de conclure une belle année musicale à Crespières. Il s'est tenu à l'église du village le samedi 23 juin devant mélomanes, parents, amis, famille de musiciens, venus tous très nombreux.

Les réjouissances ont débuté dès 17h par une envolée de sons bien maîtrisée par les élèves de la classe de batterie. Les petits chanteurs en herbe de l'éveil musical accompagnés par leur professeur de chant ont poursuivi en entamant en grave et en aigu l'air des petits poissons dans l'eau. Ce fut ensuite le tour de nombreux ensembles, au piano, au chant, aux guitares et aux violons, montrant ainsi toute la diversité et la richesse des registres d'expression de l'école de musique de Crespières.

Les musiciens se sont surpassés et surtout ont réussi à surmonter le trac de la scène.

Bravo à eux ! Bravo à leurs professeurs pour leur immense soutien. Nous en profitons pour féliciter les élèves et pour remercier les professeurs dont l'investissement fût total cette année encore.

Le rendez-vous est donné pour les inscriptions qui peuvent se faire dès à présent via l'email de l'AMC et à la prochaine rentrée au forum des associations.

Nous vous espérons nombreux l'année prochaine et vous souhaitons d'ici là un très bel été.

Virginie Bourdier Perret,
Maud Castin et Céline Moreaux



Photos : Nicolas Lavouiray



Nous lire :
www.amc-crespieres.com
Nous contacter :
crespieres.amc@gmail.com

L'année se termine... sous le soleil, et en fête !!

L'AIPEC : toujours aux côtés des familles !

Le lundi 12 juin, nous avons assisté au dernier conseil d'école de cette année 2017-2018. Nouveaux horaires pour la rentrée, projets scolaires, prestataire cantine, retour ou non du projet « piscine », nombre de classes prévues pour septembre... autant de sujets de discussion et de mobilisation pour notre association.

Vous saurez tout grâce au prochain compte-rendu, actuellement en cours de rédaction, que vous recevrez prochainement.

Notre équipe prépare, dès à présent, l'Assemblée Générale de l'AIPEC du 3 juillet prochain, afin d'assurer la continuité de cette excellente année passée à vos côtés.

Nous recrutons pour la rentrée prochaine de nouveaux membres pour notre bureau, n'hésitez pas à nous rejoindre !!

L'AIPEC en fête

Le vendredi 29 juin, nous aurons plaisir à nous retrouver, en famille, dans la cour de l'école pour la Kermesse de fin d'année.

Celle-ci fera suite à la remise des Prix aux élèves de CM2 animée par M. Le Maire ainsi qu'au spectacle des TAPS, préparé par toute l'équipe de Kevin Neukermans. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier toute l'équipe des intervenants TAPS pour le magnifique travail réalisé avec les enfants durant ces 3 années.

La kermesse ne se ferait pas sans toutes les personnes qui nous prêtent main forte et nous les remercions chaleureusement : les parents pour la confection des stands, les enfants des classes de Maternelle pour leur talent dans la réalisation de fresques et banderoles - cette année sur le thème de la mer - (Merci à Mesdames Ribeyre et Arzalier de nous avoir ouvert leurs classes), les nounous du village pour leur précieuse implication, les commerçants et artisans de Crespières et

alentours pour leurs généreux dons à notre tombola...

Cette année encore, ce rendez-vous, apprécié des enfants, devrait s'annoncer festif !

En attendant, lorsque vous nous lirez, les grandes vacances seront là et il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un bel été avec vos enfants.

Retrouvez-nous au forum à la rentrée !

L'équipe de l'AIPEC :
Marianne, Sophia, Yannick, Cécile,
Marlène et Annabelle



Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com

Mission aventure !

Mission aventure chez les Scouts et Guides de France : le groupe du Petit Prince fait découvrir le scoutisme à ceux qui ne le connaissent pas.

Les Scouts et Guides de France souhaitent offrir à tous l'opportunité de grandir, de se faire des amis, de vivre des moments incroyables à travers les valeurs du scoutisme : engagement, solidarité, responsabilité, respect de l'environnement.

Mission aventure est un moyen de rendre le scoutisme plus accessible à ceux qui en sont éloignés, en les invitant à un week-end de découverte.

Tout le monde peut participer, quel que soit son âge, ses origines, ses croyances, sa personnalité... Notre association est ouverte à tous et nous considérons la diversité des personnes comme une richesse.

Cette année, notre week-end de groupe, qui a rassemblé à Maule les 2 et 3 juin 2018, une centaine de jeunes et leurs chefs et cheftaines, a ainsi pu faire découvrir le scoutisme à une dizaine de jeunes.

Au programme, des jeux autour d'un imaginaire préparé de main de maître par l'ensemble des chefs sur le thème du « Seigneur des anneaux », des rencontres, une nuit sous la tente par un temps magnifique, des repas partagés avec l'ensemble du groupe.

Pour certains c'était la découverte d'une aventure qu'ils sont prêts à vivre pleinement l'année prochaine.

Des adultes sont aussi venus nous aider à la logistique : montage des tentes, préparation des repas. Cela leur a permis de découvrir diverses missions offertes aux bénévoles par les SGDF.

Après ce WE intense, toutes les unités et les équipes compagnons se préparent à vivre un autre moment clé dans l'année : leurs camps d'été.

Le groupe du Petit Prince vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous au forum des associations de Crespières le 8 septembre.



<http://blogs.sgdf.fr/lepetitprince/>

La bibliothèque...

Un lieu de culture, oui, mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges, de découvertes et de réflexion, d'évasion et de voyages. C'est tout cela et plus encore !

Alors qu'attendez-vous ? Venez nous retrouver.

Pour 16€ (adhésion individuelle) ou 25€ (adhésion familiale) tout un monde fantastique s'offre à vous.

Bon voyage.

Quelques nouveautés au programme ce mois-ci :

• **Patria de Fernando Aramburu :** Best seller en Espagne. A travers deux familles, un pan de l'histoire espagnole Fiction dans un contexte historique réel.

Lâchée à l'entrée du cimetière par le bus de la ligne 9, Bittori remonte la travée centrale, haletant sous un épais manteau noir, bien trop chaud pour la saison. Afficher des couleurs serait manquer de respect envers les morts. Parvenue devant la pierre tombale, la voilà prête à annoncer au Txato, son mari défunt, les deux grandes nouvelles du jour : les nationalistes de l'ETA ont décidé de ne plus tuer, et elle de rentrer au village, près de San Sebastián, où a vécu sa famille et où son époux a été assassiné pour avoir tardé à acquitter l'impôt révolutionnaire. Ce même village où habite toujours Miren, l'âme soeur d'autrefois, de l'époque où le fils aîné de celle-ci, activiste incarcéré, n'avait pas encore de sang sur les mains - y compris, peut-être, le sang du Txato. Or le retour de la vieille femme va ébranler l'équilibre de la bourgade, mise en coupe réglée par l'organisation terroriste. Des années de plomb du post-franquisme jusqu'à la fin de la lutte armée, Patria s'attache au quo-

tidien de deux familles séparées par le conflit fratricide, pour examiner une criminalité à hauteur d'homme, tendre un implacable miroir à ceux qui la pratiquent et à ceux qui la subissent. L'ETA vient de déposer les armes mais pour tous une nouvelle guerre commence : celle du pardon et de l'oubli.

• **Les loyautés de Delphine de Vigan :** Destins croisés de quatre personnages. Roman choral. Réflexion sur les loyautés intimes, essences de chacun Texte court et incisif.

Chacun de nous abrite-t-il quelque chose d'innommable susceptible de se révéler un jour, comme une encre sale, antipathique, se révélerait sous la chaleur de la flamme ? Chacun de nous dissimule-t-il en lui-même ce démon silencieux capable de mener, pendant des années, une existence de dupe ?»

• **LaRose de Louise Erdrich :** Drame intense vécu par deux familles dans une réserve indienne du Dakota du nord beau roman sur fond de tragédie

Dakota du Nord, 1999. Un vent glacial souffle sur la plaine et le ciel, d'un gris acier, recouvre les champs nus d'un linceul. Ici, des coutumes immémoriales marquent le passage des saisons, et c'est la chasse au cerf qui annonce l'entrée dans l'automne. Landreaux Iron, un Indien Ojibwé, est impatient d'honorer la tradition. Sûr de son coup, il vise et tire. Et tandis que l'animal continue de courir sous ses yeux, un enfant s'effondre. Dusty, le fils de son ami et voisin Peter Ravich, avait cinq ans.

Ainsi débute le nouveau roman de Louise Erdrich, couronné par le National Book Critics Circle Award, qui vient de façon magistrale le cycle ini-

tié avec La Malédiction des colombes et Dans le silence du vent. L'auteur continue d'y explorer le poids du passé, de l'héritage culturel, et la notion de justice. Car pour réparer son geste, Landreaux choisira d'observer une ancienne coutume en vertu de laquelle il doit donner LaRose, son plus jeune fils, aux parents en deuil. Une terrible décision dont Louise Erdrich, mêlant passé et présent, imagine avec brio les multiples conséquences.

« Un récit puissamment évocateur, d'une subtilité et d'une grâce magistrales. »

• **Les larmes de Pancrace de Mallock :** Thriller littéraire ambitieux avec une histoire aux multiples implications.

« Sept morts dans sept siècles tariront votre lignée. » À cet avertissement proféré en décembre de l'an 1345 à l'encontre du Viconte Pancrace d'Armuth par le dernier des Templiers, la mort de Jean de Renom fait aujourd'hui un écho lugubre. Abattu par balles sur les marches de sa propriété, le châtelain payerait-il les fautes de ses aïeux ?

Alors que les coteaux bordelais saignent le soleil en un nectar somptueux, Mallock sonde les racines du mal et goûte à un breuvage bien plus amer : l'éternel venin des âmes...

Dans cette enquête, secrets de famille, meurtres en chambres closes et ambitions inavouables s'entrelacent tels les tortueux sarments qui envahissent au printemps les vignobles de France.

• **Couleurs de l'incendie de Pierre Lemaître :** Suite de « Au revoir là-haut ». Roman trépidant à la Dumas. Un régal, pas moyen de s'ennuyer. Plus intense encore que le roman précédent.

Février 1927. Le Tout-Paris assiste aux obsèques de Marcel Péricourt. Sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière, mais le destin en dé-

cide autrement. Son fils, Paul, d'un geste inattendu et tragique, va placer Madeleine sur le chemin de la ruine et du déclassement. Face à l'adversité des hommes, à la cupidité de son époque, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra déployer des trésors d'intelligence, d'énergie mais aussi de machiavélisme pour survivre et reconstruire sa vie. Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe.

• **Entre deux mondes d'Olivier Norek :** Adam a découvert en France un endroit où l'on peut tuer sans conséquences.

Un livre sur la jungle de Calais entre souffrances des migrants et celles des policiers chargés de les canaliser. Ce livre est une épreuve face à la violence de la réalité. Livre dérangeant mais qu'on ne peut abandonner.

Engagé dans l'humanitaire pendant la guerre en ex-Yougoslavie, puis lieutenant à la section Enquête et Recherche de la police judiciaire du 93 depuis dix-huit ans, Olivier Norek est l'auteur de trois romans largement salués par la critique et traduits dans plusieurs pays, ainsi que le lauréat de nombreux prix littéraires. Après Code 93, Territoires et Surtensions, il nous invite dans un monde «Entre deux mondes que nul ne peut imaginer», où se rencontrent deux inspecteurs que tout semble opposer et qui devront unir leurs forces pour sauver un enfant.

• **Détour de Martin M Goldsmith :** Traduit pour la première fois en français. Grand succès, ce livre est à l'origine d'un film noir tourné en 1945

Réalisateur : Edgar G. Ulmer avec Tom Neal, Ann Savage, Claudia Drake...

Originellement simple série B tournée rapidement avec un budget modeste, le film recueille les louanges à travers les années et est, à présent, tenu en haute estime.

Paru aux Etats-Unis en 1939, ce ro-

man a donné lieu à une adaptation mythique par G. Edgar Ulmer. Ce classique du roman noir, inédit à ce jour en France, raconte l'histoire d'un violoniste sans le sou, Alexander Roth, qui cherche à gagner Los Angeles en stop pour rejoindre Sue, la femme qu'il aime, partie tenter sa chance à Hollywood. Alors qu'il désespère de rencontrer un automobiliste complaisant, une luxueuse voiture s'arrête. Alexander monte à bord; il vient de sceller son destin tragique. Dans la tradition d'Assurance sur la mort et du Facteur sonne toujours deux fois sur fond de désenchantement hollywoodien.

A la BIBLIOTHEQUE, en plus des livres et autres documents, vous trouverez :

• **un cercle de lecture, animé par Bernard Vitoux.** Réunion, une fois par mois, le vendredi. Discussion/échange autour d'un livre dont le titre est désigné par la majorité.

• **un club de bridge, animé par Jean-Pierre Gauchi (pour débutants et confirmés).** Réunion deux fois par semaine.

Petit rappel : le jeu de bridge est un jeu de cartes, de type jeu de levées, consistant à comptabiliser le nombre de levées réalisées. Il se pratique avec un jeu de 52 cartes, par quatre joueurs, opposant deux équipes composées de deux partenaires.

Le Club de Bridge amical de Crespières a été créé en septembre 2017, la première saison s'achève. La saison 2018-2019 commencera fin septembre 2018.

Le bilan est très positif, une ambiance chaleureuse a baigné nos séances, aussi bien les leçons du mardi que les parties du jeudi.

Les débutants ont bien progressé et ont tous affirmé qu'ils reviendraient l'année prochaine, et les joueurs confirmés aussi !

Bien sûr, il faudrait que nous soyons un peu plus nombreux pour qu'il y ait toujours assez de personnes présentes pour assurer 3 ou 4 tables,

sachant, et c'est normal, que chacun ne peut pas toujours être présent à chaque séance (obligations familiales, ...). Alors, n'hésitez pas à essayer de convaincre vos proches et amis de venir.

Venez nous rencontrer pour information lors du Forum des Associations en septembre prochain. Mais dès maintenant n'hésitez à me contacter :

Jean-Pierre Gauchi, Email : jean.pierre.gauchi@gmail.com

• **des après-midi jeux de société animés par Catherine Ihitzague.**

• **un club d'échecs est à l'étude, pour la rentrée.** Si vous êtes qualifié ou si vous connaissez quelqu'un intéressé pour initier des crespérois à ce jeu fantastique, nous faisons un appel au Peuple.

Petit rappel : le jeu d'échecs oppose deux joueurs de part et d'autre d'un tablier appelé échiquier composé de 64 cases claires et sombres nommées les cases blanches et les cases noires. Les joueurs jouent à tour de rôle en déplaçant l'une de leurs seize pièces (ou deux pièces en cas de roque), claires pour le camp des blancs, sombres pour le camp des noirs. Chaque joueur possède au départ un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions. Le but du jeu est d'infliger à son adversaire un échec et mat, une situation dans laquelle le roi d'un joueur est en prise sans qu'il soit possible d'y remédier.

A bientôt, bonnes vacances et rendez-vous au Forum des Associations début septembre.

Aurélien Haudiquet



ABC Bibliothèque :

Mercredi : 16h - 18h

Vendredi : 17h - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

10, rue de la Sansonnerie (derrière la Maison des Associations)

abcbibliotheque@wanadoo.fr

www.lireacrespières.fr

Notre jumelage avec Rösrath fête ses 20 ans

Le 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Chavenay, Crespières, Feucherolles, Saint-Nom-la Bretèche et Rösrath, commune de 23.000 habitants située à 18 km au sud-est de Cologne a été célébrée le week-end du 9-10 juin.

Il existe en France 6.700 jumelages avec des communes de pays étrangers, dont un tiers sont franco-allemands. Cet élan est une réaction des populations après la dernière guerre entre la France et l'Allemagne. Des deux côtés de la frontière, des hommes et des femmes ont voulu que français et allemands apprennent à se connaître, à se parler, à devenir amis, à découvrir et visiter le pays voisin, à participer ensemble à des événements, afin de rendre une nouvelle guerre impossible. Le premier jumelage franco-allemand est celui de Montbéliard et Ludwigsburg, initié en 1950 par Lucien Tharradin, maire de Montbéliard, ancien prisonnier de guerre, ancien résistant et ancien député.

Notre jumelage est né des échanges scolaires entre la classe d'allemand du collège Jean Monnet de Feucherolles et le lycée Freiherr vom Stein de Rösrath. Il a été officialisé le 4 mai 1998 par la signature d'une charte à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche. Parmi nos quatre maires fondateurs, Denis Flamant, maire de Chavenay, est toujours fidèle au poste.



Les cérémonies ont débuté le samedi à 9 heures avec la plantation du «Tilleul de la fidélité et de l'amitié» offert par la commune de Rösrath, en présence de nos amis allemands, arrivés à 70 jeudi soir à Feucherolles, des enfants de l'école Emilie du Châtelet accompagnés de deux institutrices



Mmes Posty et Maunoury, d'habitants de notre village, du groupe des Cors de Chasse de Rösrath, de Hardy Schumacher, représentant Marcus Mombauer, le maire de Rösrath, de Denis Flamant et de Myriam Brenac, de Patrick Loisel (maire de Feucherolles), de Raymond Metzger et Agnès Tabary, ainsi que de Georges Pasty, Président du Comité du Jumelage et de son épouse.

Après l'ouverture de la cérémonie par les Cors de Chasse de Rösrath, les mots d'accueil de Raymond Metzger et de Hardy Schumacher, le chant des écoliers (Kids United : «on écrit sur les murs») et l'enfouissement d'un parchemin signé par les enfants, la plantation du tilleul a été finalisée avec l'aide des jeunes et des élus municipaux, qui tous ont mis «la main à la pelle», dans une ambiance particulièrement chaleureuse et décontractée. Une plaque célébrant ce vingtième anniversaire a été dévoilée par Denis Flamant et Hardy Schumacher. Merci à tous ceux qui ont bravé l'heure matinale pour être des nôtres et merci aussi au personnel technique de la commune qui avait lui aussi manié la pelle dès vendredi.

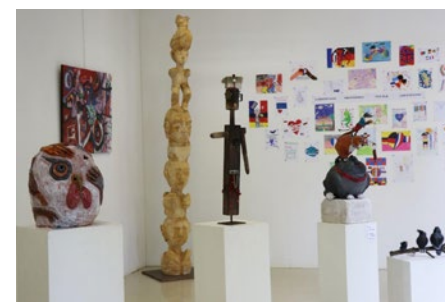


A 11 heures, la cérémonie se poursuivait Place de l'Europe à Saint-Nom-la-Bretèche, sonorisée par les Cors de Chasse de Rösrath et l'Orchestre départemental des Sapeurs-pompiers des Yvelines, auquel s'étaient joints des élèves du conservatoire de musique de Saint Nom. Après le discours de Gilles Studnia, maire de Saint Nom, les hymnes nationaux français et allemand et le résumé par Denis Flamant et Hardy Schumacher de la Charte du Jumelage de 1998, les maires des cinq communes ont signé les versions française et allemande de l'«Acte solennel de consolidation de serment», entourés de membres des Conseils municipaux des Jeunes de Feucherolles et de Saint-Nom. Cette signature est suivie de l'Hymne à la joie, jouée par l'Orchestre des Sapeurs-Pompiers, puis c'est le cocktail et le repas sous les tentes sur la place de l'Europe.



Les participants à la fête étaient aussi invités à visiter l'exposition «Les Totems de l'amitié», ouverte tout le week-end, et dont le vernissage avait eu lieu dès jeudi soir au 1^{er} étage de la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche. Des œuvres de 16 artistes de Rösrath et de nos quatre villages du Pays de Gallie y étaient exposées, ainsi que les dessins réalisés par les enfants des écoles françaises et allemande sur le thème de l'amitié sans frontières.

La journée se terminait par un dîner festif au restaurant du Golf de Feucherolles, où nous étions accueillis par les Cors de Chasse de Rösrath et par la Chorale «La Pavane» de Saint-Nom-la-Bretèche sous la direction de Pascale Senault-Pfender. Après le mot d'accueil de Patrick Loisel, les discours, dont celui, très remarqué de Hardy Schumacher sur le rôle des populations et des jeunes dans l'entente entre les nations, après les remises de cadeaux, Margaret de Fraiteur, ancienne Présidente du Comité de jumelage remettait, au nom de la Fédération des associations franco-allemandes, des diplômes et des médailles à quatre «vétérans» de notre jumelage, dont Bernard Vitoux, ancien maire-adjoint de Crespières.



La veille des cérémonies, nos amis allemands avaient profité de ce voyage en pays de Gallie pour visiter le château d'Anne de Poitiers à Anet, puis la cathédrale de Chartres et enfin, en petit train, les quartiers historiques de la ville. Dimanche 10 juin, ils reprenaient la route du retour avec un arrêt à l'abbaye royale de Chaalis qui, ce week-end-là, célébrait la fête des roses : un programme mitonné, comme d'habitude, par l'experte Margaret de Fraiteur.

Nous garderons tous de cet anniversaire le souvenir de journées particulièrement amicales et chaleureuses. Merci à tous ceux qui y ont participé et merci à ceux qui l'ont organisé.

Raymond Metzger

Pour toutes informations :

Raymond Metzger
01 30 54 42 61
rmo-metzger78@orange.fr

Georges Pasty
01 30 54 32 66
georges-pasty@wanadoo.fr

Micheline Conradsson
01 34 62 89 57



Atelier de dessin Claire Feuillard

Nous reprenons les cours après le forum des associations qui aura lieu le samedi 8 septembre.

Les cours donnés seront le :

- Lundi soir 20h / 22 h
- Mardi après-midi 14 h / 16h
- Mercredi après-midi 15 h / 17h pour les primaires et les collégiens et 17h30 / 19h30 pour les collégiens et lycéens

Un cours supplémentaire le mercredi matin peut être créé suivant les demandes.

Rendez-vous donc au forum pour les inscriptions.

Claire Feuillard



Claire Feuillard
10 rue Saint Benoît

01 30 54 41 78
07 81 32 12 64
c.feuard@orange.fr

Marche écologique du 10 juin 2018



Dimanche 10 juin 2018, à l'initiative de l'A.D.S.C., **40 personnes se sont portées volontaires pour nettoyer le bord des routes et les chemins de Crespières.**

Un bel exemple de **mobilisation** pour une **action solidaire de préservation de notre environnement**. Le tout dans une **grande convivialité** agrémentée d'un **déjeuner BIO**.

L'opération était organisée autour de **5 parcours et équipages** (la route des Alluets, des Flambertins, de la

Maladrerie, le chemin des Tournelles et le stade). Au total, **24km** de routes et de chemins ont été traités. En complément, **2 «commandos»** étaient tout spécialement chargés de traiter **4 décharges sauvages**, en particulier celle des Alluets qui concentrait près de 6m³ de déchets divers.

Les agriculteurs étaient avec nous : Jean Glatigny, Pascal Camelot et son fils Maxime nous ont apporté leur soutien avec tracteur, remorque et pickup assurant le transport.

La Mairie de Crespières et ses équipes ont apporté leur aide, en particulier avec l'autorisation d'utiliser la place de l'Eglise, le prêt de containers, tables et bancs et la prise en charge des frais de déchetterie.

En tout, 9m³ de déchets ont été ramassés et triés !

Merci à vous tous !

Marc Joussaud



Plus d'informations et de photos sur notre site adscrespières.wordpress.com

Adhérer à l'ADSC

L'année dernière le Forum des Associations a permis à l'ADSC de présenter sa nouvelle image : plus ciblée sur l'écologie, la préservation des paysages et des espaces naturels. Ci-contre, notre flyer vous rappelle, si besoin est, tous les objectifs de l'Association.

Beaucoup de Crespiérois ont été conquis et ont adhéré à l'ADSC. Et nombreux sont ceux qui consultent de plus en plus souvent notre site.

Si vous avez participé à l'évènement «Marche Ecologique» du 10 juin dernier vous avez pu constater que l'ADSC est en pleine activité et peut-être même vous avez scruté sur notre site : www.adscrespières.wordpress.com les photos de cet évènement pour retrouver le bel enjoleur que vous avez ramassé dans les champs.

Cette année nous serons de nouveau présents au Forum le 8 septembre. Nous allons y présenter les diapo-



mas des activités passées et nos projets. C'est un programme ambitieux et nous ne pourrions être efficace que si l'Association peut compter sur un bon nombre d'adhérents.

Rejoignez-nous et venez au Forum des Associations nous soumettre vos suggestions pour embellir et améliorer

encore le cadre de vie de Crespières et de ses environs.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons un bel été.

Barbara de Tonnac

Nous lire : <https://adscrespières.wordpress.com> / Nous contacter : adsc78121@gmail.com

Exposition encadrement de loisir

Cette année encore les élèves de l'activité encadrement de loisir vous ont présenté leur travail. Toujours de belles réalisations que malheureusement vous avez boudées.

C'était un weekend chargé en animations sur Crespières et j'espère que les autres manifestations auront bénéficié d'une bonne fréquentation. Mais un petit détour par la maison des associations aurait été le bienvenu.



Peut être que vous ne savez pas ce que renferme le loisir d'encadrement ?

Non il ne s'agit pas de mettre un cadre issu de grande enseigne sur un document toujours issu de grande fabrication, mais bien d'une **recherche artistique autour d'un document ou tout autre sujet qui veut se mettre en valeur**.

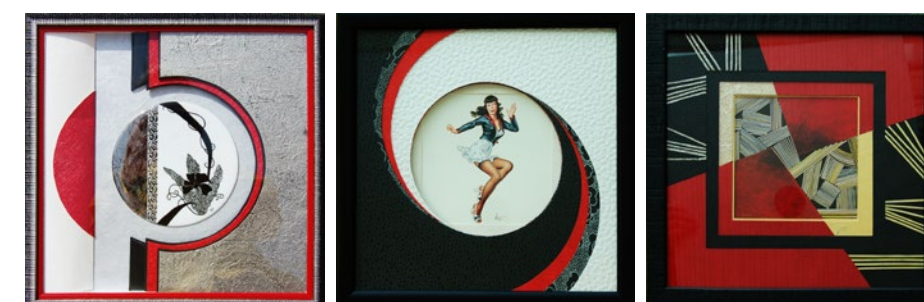
Nous réalisons à l'aide de cartons et papiers de jolis écrans à toutes sortes de choses. Des dessins, photos, cartes, gravures, petits objets, brefs nous encadrons tout ce que nous avons envie de voir sur nos murs.

Choisir technique et papiers, couper, coller, habiller et voilà une jolie œuvre originale et personnalisée à mettre sur notre mur.

Je vous présente quelques exemples de ce que vous auriez pu voir, peut-être que cela vous incitera à venir nous découvrir l'année prochaine et peut être vous donner l'envie de nous rejoindre.

Brigitte Jacquard

Contact : **Brigitte Jacquard**
01 30 54 58 78
06 07 68 00 19
bjacquard@neuf.fr
acacrespières@sfr.fr



Tennis Club de Crespières

Comme chaque année le Tennis Club de Crespières a organisé son tournoi qui s'est déroulé, comme d'habitude, le jour de la Fête des Pères - Le Tournoi des Paires. C'était déjà notre sixième édition qui a attiré beaucoup de passionnés de cette belle discipline.

Cette année, ce sont les jeunes espoirs qui ont dominé par leur présence alors que les adultes manquaient à l'appel. Ce n'est pas important parce que les matchs, par ailleurs âprement disputés, nous ont prouvé que la relève nombreuse est prête à assumer le défi et nous avons confiance en leurs talent.

Voici les résultats :

Duo confirmé : un seul match, victoire en 4 sets de Dorian et Steven sur Thomas et Octave.

Duo mixte :

1er : Camille et Hervé
2ème : Clément et Eric
3ème : Laure et Philippe

Au total 8 équipes se sont affrontées et 28 rencontres ont été jouées.

Par la même occasion nous avons honoré par des médailles les finalistes de chaque poule d'âge des élèves de notre école. Cette école rencontre un vif succès auprès des jeunes de Crespières et est toujours dirigée avec enthousiasme par nos excellents formateurs Benoît et Alexis.

Merci à tous deux !

Merci également à ceux qui assurent l'organisation de cet événement depuis des années : Richard, Eric (bravo), Patrice et Hervé. Sans eux rien ne serait possible et j'espère que cet exemple de véritable engagement bénévole inspirera des vocations.



Venez rejoindre notre modeste club pour assurer son existence et sa pérennité !!!

Avant de vous souhaiter de passer de bonnes vacances, nous vous rappelons que, comme chaque année, le Forum des Associations se déroulera au début du mois de septembre et nous espérons que vous serez à nouveau nombreux à rejoindre nos rangs.

Bonnes Vacances.

Le Bureau de TCC

Amicale Sportive de Crespières

L'ASC propose des cours pour enfants et pour adultes, en période scolaire, hors vacances scolaires et jours fériés, soit environ 32 semaines par an.

Tous les cours ont lieu dans la grande salle de la Maison des Associations de Crespières.

Début des cours : lundi 10 septembre 2018.

Pour chaque activité, vous pouvez bénéficier d'un cours de découverte GRATUIT.

Yoga

Le Hatha Yoga est une des voies du yoga, technique de sérénité millénaire originaire de l'Inde.

Vous cherchez à vous détendre,

libérer les tensions, conserver votre tonicité musculaire et votre fluidité articulaire et ainsi retrouver votre équilibre physique et mental dans la joie et la bonne humeur... Venez cultiver forme et détente !

Nos deux enseignants, diplômés de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) vous proposent des séances adaptées aux possibilités de chacun.

Les cours sont assurés :

- le lundi de 10h45 à 12h00 par Nathalie Villemain
- le mardi de 9h15 à 10h30 par Nathalie Villemain
- le mardi de 20h à 21h15 par Dominique Le Bihan

Gym

Venez vous muscler et vous détendre dans la joie et la bonne humeur.

Au programme, un travail dynamique sur toutes les parties du corps : dos, épaules, bras, cuisses, abdos-fessiers, et pour finir le cours, de la relaxation avec des étirements dans une ambiance douce.

Les cours sont accessibles aux débutants et aux confirmés, dans le respect du rythme de chacun.

Rien de tel pour commencer ou finir une journée en beauté !

Votre inscription vous permet d'accéder librement aux 3 cours de la semaine.

Les cours sont assurés par Chantal Germain

- le lundi matin de 9h15 à 10h30
- Et les lundi et mercredi soir de 19h30 à 20h45

Pilates

Cette discipline est une gymnastique douce qui renforce la sangle abdominale et les muscles profonds. Joseph Pilates l'a définie comme un système qui vise « à développer le corps de façon harmonieuse, à rectifier les mauvaises postures, à restituer une vitalité physique, à stimuler l'esprit ». Tous les exercices sont exécutés en harmonie avec la respiration, la concentration et le contrôle des mouvements.

Les cours sont assurés par Elodie Rouillard

- le vendredi de 9h30 à 10h30

Salsa et Bachata

La salsa est une danse d'origine cubaine, son tempo est vif.

La bachata est un rythme dansant originaire de République Dominicaine. Son tempo est plus lent que la salsa.

Les 2 danses peuvent se pratiquer en « rueda de casino » (les danseurs et danseuses forment un cercle) et en couple.

Venez apprendre à danser la salsa dans une ambiance sympa et décontractée !

Les cours sont assurés par Freddy Carabin

- le jeudi soir de 19h30 à 20h30 pour la Salsa
- le jeudi soir de 20h30 à 21h30 pour la Bachata

Zumba adultes

Si vous voulez danser sur des rythmes endiablés et ensoleillés tels que salsa, merengue, cumbia, calypso, reggaeton... tout en travaillant le cardio et le raffermissement des muscles, venez nous rejoindre ! La Zumba



est faite pour vous. Vous verrez, c'est aussi bon pour le corps que pour le moral !

- Le cours se déroule le lundi soir de 20h45 à 21h45

Zumba Kids (enfant)

Zumba Kids est une activité de danse physique qui permet aux enfants de bouger de façon ludique tout en travaillant sur leur créativité, et leur mémoire. Ça se danse en groupe et sur des styles de musique variés (salsa, hip-hop, reggaeton...).

Les cours sont ouverts aux enfants allant du CP au CM2.

- le jeudi de 17h00 à 18h00 pour les enfants du CP au CM2

Hip-Hop enfant

Envie de bouger, vibrer, danser... le hip-hop regroupe différents courants de danse de rue qui font toute sa richesse. Rejoignez le cours de Diambere Dembele avec ses chorégraphies originales.

Cette activité est proposée aux collégiens et lycéens.

Les cours sont assurés par Diambere Dembe

- le jeudi de 18h00 à 19h00



Judo

Jean-Luc Lesueur, professeur expérimenté, propose l'initiation et le perfectionnement au judo et aux arts martiaux chinois. Quel que soit leur âge, les enfants peuvent participer aux rencontres organisées par Jean-Luc dans la région.

Les cours sont assurés

- le mardi de 17h15 à 18h pour les enfants à partir de 3 à 5 ans
- le mardi de 18h à 18h45 pour les enfants de 6 à 8 ans
- le mardi de 18h45 à 19h45 pour les enfants de 9 à 16 ans

Pour plus de renseignements, les tarifs et les fiches d'inscriptions, consultez le site de l'association : asc-crespieres.com

Rendez-vous au Forum des Associations, le samedi 8 septembre 2018 de 9h à 12h30.

Anne-Marie Gronier
Présidente de l'ASC

Appel à bénévoles !

Le bureau a besoin de renfort : trésorier adjoint et webmaster
Merci de nous contacter
asc.crespieres@gmail.com



Notre site : www.asc-crespieres.com

Cours d'anglais avec le Kids Club (ACAC)



Les dernières photos du Kids Club.

Pièces de théâtre des plus jeunes aux plus âgés.

All on stage !

Marie-José Roux

Pour en savoir plus sur le
Kids Club,
n'hésitez pas à contacter
le professeur :
roux.marie-jose@wanadoo.fr
06 60 16 54 60



De la tête aux papilles !

Boule de Gomme va encore vous intriguer par l'originalité de son approche et de son programme. Notre objectif, surprendre nos jeunes membres, les emmener là où ils n'auraient pas allés, sur d'autres voies, d'autres pistes, leur apprendre à se poser des questions, à aller à la rencontre de métiers, talents, sites, lieux historiques et culturels avec toujours plus de curiosité et d'envie d'apprendre.

Voici un petit retour sur une année riche en belles découvertes : pétrissage de l'argile avec Terre d'Asile, comment transforme-t-on le bois en papier avec l'ONF, la vie du petit Tom Sawyer au théâtre de Saint-Germain-en-Laye, les pâtisseries de Noël avec les ateliers de Patricia, comment devient-on Maire, Monsieur le Maire ? la floraison des cerisiers dans l'art japonais.

Pour clore l'année et si vous leviez les yeux au ciel ?



Le Parc aux Etoiles situé à Triel-sur-Seine a accueilli notre groupe pour une initiation à l'astronomie ! Une expérience unique avec l'observation des étoiles, du système solaire, des galaxies et constellations... L'univers a moins de secrets pour les jeunes membres maintenant.



Pour finir, nos petits gourmands ont également eu la chance de visiter les ateliers des yaourts I-Grec, fraîchement inaugurés aux Alluets-le-Roi avec la présentation de l'aventure IGrec, l'accès au laboratoire pour une visite avec de jolies charlottes et des sur-chaussures magiques, une dégustation du Pot Au lait et toutes ses saveurs, la visite de l'épicerie locale et la fabrication de leur propre yaourt.

Nous serons présentes au Forum pour vous présenter le programme 2018-2019 et répondre à toutes vos éventuelles demandes. Nous vous attendons nombreux.

A bientôt. Bel été!

Maud Castin
et Virginie Bourdier Perret
Association Boule de Gomme



Contactez-nous à l'adresse :
bouledegomme78@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Décès

CERCLER Daniel Frédéric Auguste Louis le 26/04/2018

ORIOT Sylvie Elisabeth Michèle le 11/06/2018

Mariages

GRANDVAL Baptiste Loris Yoann et TABARY Sophie Claire Marie-Johannes le 07/04/2018

LESCALMEL Bastien et BRINDEJONC de BIRMINGHAM Noella Martine Michelle le 26/05/2018

Naissances

DAMEROSSE Arthur le 31/03/2018

SHAM Layne Adam le 06/04/2018

LANNOU Constance Martine Anne -Catherine le 04/06/2018

PETITJEAN Gwendal Maxime Luke le 20/06/2018

Agenda

Samedi

08

SEPT.

Forum des associations
de 9h30 à 12h30
Maison des associations
Roland Pilloud

Samedi

15

SEPT.

**Concert «Vent de No-
roise»**
à partir de 19h30
Esplanade de la Mairie

Vendredi

21

SEPT.

**Pot de bienvenue des
nouveaux Crespiérois**
à 19h30
Parvis de la Mairie

Samedi

23

SEPT.

Consultation juridique
de 9h à 11h30
Mairie
RDV au 01 30 54 44 12

Rentrée scolaire à l'école Emilie du Châtelet

La rentrée scolaire aura lieu pour tous le lundi 3 septembre 2018.

Pour les élèves de maternelle :

- les petits et les grands sont attendus à 8h30,
- les moyens commenceront eux à 13h35.

Pour tous les élèves de l'école primaire, la rentrée se fera à 8h30.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :

26/03/2018 au 03/12/2018

Collecte des encombrants

Mercredi 12 décembre 2018

Consultations juridiques

Un samedi tous les 2 mois de 9h à 11h30,
à la mairie de Crespières.

Samedi 15 septembre

Samedi 17 novembre

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h / 14h-17h

Mercredi : 9h-11h / 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-11h / 14h-17h

Samedi : fermé du 14 juillet
inclus au 18 août inclus / de
9h-12h sinon

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

Fax : 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu les :

26 septembre 2018

12 novembre 2018

17 décembre 2018

à 20h30 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : **www.crespieres.fr**